

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1862.

Crédit d'un million de francs au Département de la Justice ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. DE GOTTAL.

MESSIEURS,

Le projet de loi ouvrant au Département de la Justice un crédit supplémentaire d'un million de francs, a titre d'avance, afin de poursuivre, dans les prisons, le travail pour l'exportation, n'a soulevé aucune objection dans les différentes sections chargées de l'examen.

La section centrale à l'unanimité, des membres présents, vous en propose l'adoption.

Le Rapporteur,
EM. DE GOTTAL.

Le Président,
A. MOREAU.

(1) Projet de loi, n° 173.

(2) La section centrale, présidée par M. MOREAU, était composée de MM. FRISON, GRANDGAGNAGE, DE RENESSE, TACK, DE GOTTAL et VANDER DONCKT.
